

BAGNÈRES EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Lauréate de l'appel à projet "Territoire en devenir à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV), la commune bénéficie d'un soutien financier de l'État de 500 000 euros, sur 3 ans, pour la mise en place d'actions en faveur de la transition énergétique.

Alors que les dotations de l'État aux communes sont en forte baisse, le label TEPCV décroché par la ville de Bagnères est une aubaine. Il va lui permettre de **renforcer son programme d'actions** visant à **baiss**er la consommation d'énergie, **favoriser la production d'énergie renouvelable** et **encourager la mobilisation citoyenne**.

Ces 3 axes sont en effet inscrits dans la loi relative à la transition pour la croissance verte promulguée en août 2015.

"Notre dossier a reçu les félicitations du jury national", tient à souligner Jean-Bernard Sempastous, le maire, "il a été cité comme exemplaire pour une commune de cette taille."

Bon nombre d'actions et de projets ont été lancés avant la labellisation TEPCV : l'aménagement d'une zone de rencontre qui donne la priorité aux piétons et aux cyclistes, la mise en place d'une journée "centre-ville piéton / marché sans voiture", l'utilisation de véhicules élec-

triques par les services de la ville, la rénovation énergétique des bâtiments municipaux et la réalisation d'une pré-étude sur la construction d'une micro-centrale hydroélectrique notamment. Les 500 000 euros alloués par l'État vont permettre de poursuivre ce programme, de lancer de nouvelles actions et de générer un élan citoyen vers la transition énergétique.

"On le sait, il y a urgence", reprend le maire. "En inscrivant la commune dans une démarche d'exemplarité citoyenne, nous souhaitons créer une dynamique et impulser une prise de conscience. Il nous faut enrayer le processus énergivore facilité par l'abondance des ressources naturelles qui tendent aujourd'hui à se raréfier. Notre territoire complexe et la diversité de ses activités économiques rendent la démarche ardue, cela suppose une véritable révolution d'être et de penser".



03
ENCOURAGER LA MOBILISATION CITOYENNE

02
PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

01
BAISSER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



DES ACTIONS DÉJÀ EXPÉRIMENTÉES ET...



■ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



RÉNOVATION DE BÂTIMENTS

La ville poursuit le programme engagé depuis plusieurs années sur les bâtiments communaux. Chaque fois que des réhabilitations sont nécessaires, des travaux générant des économies d'énergie sont intégrés : isolation des combles, installation de chaudières à condensation, de fenêtres à double-vitrage et de régulation de chauffage.



ECLAIRAGE PUBLIC

Les mâts d'éclairage public, dont la puissance a été baissée, sont peu à peu remplacés par des appareils bi-puissance plus économes. A noter que **la commune est signataire de la charte de Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi**.

FÉDÉRER L'ÉLAN CITOYEN

"Face à l'impératif climatique, nous devons mieux réfléchir à l'optimisation de notre équilibre énergétique", explique le maire. "C'est tous ensemble, élus et associations de la ville qui œuvrent pour un modèle de développement plus sobre et plus économe, que nous y parviendrions. Notre objectif est de générer un élan citoyen vers la transition énergétique". Il est ainsi nécessaire de travailler en collaboration avec les milieux associatifs mais également avec les citoyens pour bâtir une vraie éco-citoyenneté et créer un lien fédérateur nourri par les acteurs politiques du territoire. Des actions sont déjà menées avec les associations environnementales pour sensibiliser et éduquer les populations, particulièrement les plus jeunes. Elles seront renforcées.

- **OBJECTIFS**
 - Économies d'énergie
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Sensibilisation du public scolaire à l'enjeu climat
 - Amélioration du confort des usagers
- **EFFETS ATTENDUS**
 - **Réduction des émissions de gaz à effet de serre :**
 - 1 184 tonnes équivalent CO2 en 2020,
 - 10 067 TéquCO2 en 2050
 - **Réduction de la consommation électrique :**
 - 5 749 MWh en 2020,
 - 48 869 MWh en 2050



UN PROGRAMME TOURNÉ VERS L'AVENIR

■ INCITATION AUX MOBILITÉS DOUCES



- **OBJECTIFS**
 - Meilleure qualité de vie en ville
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Baisse des gaz à effet de serre
 - Sensibilisation de la population à l'enjeu du climat



LE PIETON & LE CYCLISTE À L'HONNEUR

Très fréquenté, le marché de Bagnères souffre de la présence oppressante des véhicules dans les rues étroites du centre-ville. Pour favoriser les mobilités douces et le lien social, la ville souhaite élargir la zone piétonne du centre-ville les jours de marché.

FAIRE SON MARCHÉ À PIED OU À VÉLO : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE QUI SERA RENOUVELÉE

Traverser tranquillement les Coustous en dehors des passages piétons ou discuter sans avoir à élever la voix pour couvrir le bruit des voitures. Des plaisirs rares. C'est ce qu'ont pu expérimenter les Bagnérais le 17 octobre dernier, lors du marché hebdomadaire. "L'idée est de montrer à tous la qualité de vie qu'apporte la réappropriation de l'espace piéton, de sensibiliser aux mobilités douces", souligne Jean-Bernard Sempastous. Pour faciliter l'accès au centre-ville, la commune avait mis en place des parkings relais en périphérie avec la possibilité d'y emprunter des vélos traditionnels ou électriques et une navette. Un arrêt-minute était également aménagé sur la place des Thermes. Une seconde édition de "marché sans voiture" sera organisée le samedi 4 juin. Le premier week-end de juin sera d'ailleurs particulièrement animé à Bagnères puisqu'il verra se dérouler La Déambule le samedi, la Fête du Tour et Jardins Secrets le dimanche.



EXTENSION ZONE DE RENCONTRE

Créée en 2008, la zone de rencontre, s'étend aujourd'hui sur toutes les rues du centre historique, délimité par les allées des Coustous, le boulevard Carnot, la place des Thermes, la rue Alsace-Lorraine et la rue des Pyrénées. Sur cet espace, les piétons peuvent circuler sur la chaussée, ils ont la priorité sur tous les véhicules, dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Des travaux d'extension de la zone de rencontre sont prévus, notamment pour la mettre en relation avec les itinéraires de mobilité douce qui seront aménagés pour relier le collège, le quartier de la gare, le Parc Latécoère et les nouveaux locaux de la Maison Départementale de Solidarité au centre-ville. L'étude de mobilité est prévue pour 2016 et les travaux d'extension de la zone de rencontre débiteront également cette année, avec l'aménagement des abords de l'office de tourisme.



CARBURANTS ALTERNATIFS

Après l'achat de véhicules électriques, trois bornes de recharge, accessibles à tous, seront installées en ville en 2016.

■ DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES



- **OBJECTIFS**
 - Économies d'énergie
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre

La ville envisage l'utilisation des énergies renouvelables pour ses besoins propres. Une pré-étude a ainsi été menée pour la construction d'une micro-centrale hydraulique qui pourrait produire 2200 Mwh par an, soit l'électricité nécessaire aux bâtiments communaux situés à proximité (*l'hôtel de ville et ses annexes*). Une étude plus complète sera menée en 2016, notamment pour définir les droits d'eau.

D'autres actions, non portées par le programme TEPCV, sont également à l'étude :

- l'installation d'une chaudière à bois pour chauffer les serres municipales, dont les cendres seront utilisées comme amendement dans les plantations.
- l'installation de panneaux solaires sur la toiture de l'école Jules Ferry pour couvrir les besoins en eau chaude et en chauffage de l'école, de sa conciergerie et des locaux mis à disposition des associations.

UNE VOITURE ÉLECTRIQUE POUR LE SERVICE COURRIER

La Ville de Bagnères a fait l'acquisition d'un véhicule électrique destiné au service de navettes de courrier et plus précisément au vaguemestre Thierry Cazaubon. "La commune doit montrer l'exemple si nous voulons générer un élan citoyen vers la transition énergétique", explique Jean-Bernard Sempastous, le maire de Bagnères. "Doter les services municipaux d'un véhicule électrique, est une étape, qui se verra accompagnée d'un déploiement prochain de bornes de recharge électrique sur la commune", ajoute-t-il. Cette voiture d'une autonomie de deux jours, soit 120km avec de nombreux arrêts et des trajets très courts, vient s'ajouter aux deux Goupils électriques du service de nettoyage de la voirie. Son achat a fait l'objet d'un soutien financier de 2000 euros de la part du Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65), qui sera également chargé d'implanter les bornes de recharge à Bagnères. Déduction faite de cette aide, le nouveau véhicule propose à coûté 20 000 euros à la commune.

